



Les Vert·e·s Valais
Avenue de Tourbillon 13
1950 Sion
secretariat@verts-vs.ch

Brigitte Wolf, 079 456 95 54
Philippe Cina, 079 610 66 60
info@verts-vs.ch
<https://verts-vs.ch>

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL 2024

Présent·e·s :

Agten Julia, Bach René, Bagnoud Anouchka, Bagnoud Julien, Barras Lucien, Besse Mathieu, Blanchet Gwénolé, Buckle Elise, Champagne Christian, Chevalley Aline, Chevalley Quentin, Cina Philippe, Clerc Mathieu, Clivaz Christophe, Corinne Card, Cretton Nathalie, De Raemy Damien, Dessimoz Céline, Détraz-Méroz Jacqueline, Dorsaz Léonard, Dubuis Alexandre, Fournier Jean-Pascal, Fournier Jérôme, Fournier Sabine, Genin Thierry, Guglielmina David, Günther Julie, Günther Vincent, Hofmann Jacquod Mireille, Loretan Maggie, Loretan Vanessa, Lugon Moulin Benedicte, Mabillard Jean-Paul, Mascitti Aurelian, Messerknecht Ilsegret, Michellod Mathilde, Morard Marie, Moulin Daria, Mudry Ariane, Mudry Christian, Nanchen Jean-Daniel, Pitteloud Rey Nathalie, Prada Candido, Pustel Christine, Reich Liselotte, Remy-Carron Isabelle, Revaz Emmanuel, Rey Jean-Marc, Rossel Corinne, Savioz François, Savioz Jérémie, Thiessoz Reynard Anni, Volpi Fournier Marylène, Wolf Brigitte, Zimmerman Astrid.

Excusé·e·s :

Bender Dorothee, Bühler-Moulin Anne, Chambovey Steve, Chanton Josef-Marie, Chanton Marlis, Claivoz Jacques, Corinne Card, Dessimoz Eric, Gabrielle Cornut, Girod Gérard, Heinzmann Aaron, Kuster Dominique, Lavanchy Christiane, Mascitti Aurelian, Morisod Carole, Morisod Daniel, Perraudin Kalbermatter Romaine, Pignat Ludovic, Plan Isabelle, Sacramento Ephanie, Savioz Valérie, Hutin Telma, Vetter Chantal, Vuagniaux Laurence, Werlen Loïc.

1. MOT DE BIENVENU DES CO-PRÉSDIENT·E·S

Philippe Cina souhaite la bienvenue à l'assemblée et se réjouit de pouvoir la conduire avec Brigitte Wolf. Des salutations particulières sont adressées au membre d'honneur Jean-Pascal Fournier, au conseiller national Christophe Clivaz, au juge cantonal Candido Prada et à la cheffe de groupe Céline Dessimoz.

Jérémy Savioz et Nathalie Pitteloud Rey se portent volontaire pour être scrutateur.trices.

2. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2022

L'assemblée approuve à l'unanimité le PV de l'assemblée générale du 30 mars 2023, préalablement mis à disposition sur le site internet des Vert·e·s Valais.

3. RAPPORT ANNUEL 2023

Philippe et Brigitte présentent le rapport annuel 2023, que vous pouvez retrouver sur notre site internet. Les principales activités concernaient la campagne pour les élections nationales, le référendum contre le décret solaire, le dépôt de l'initiative pour un salaire minimum cantonal, le retrait de l'initiative vélo, la récolte des signatures pour l'initiative pour un fonds climat, le repas de soutien, la rencontre avec les conseiller·ères généraux.

Durant la présentation du rapport annuel, Sabine prend la parole pour communiquer une information et une conclusion pour la constituante, que vous retrouverez en annexe.

Il n'y a pas de remarque ni de question. A l'unanimité, l'assemblée accepte le rapport annuel.

4. COMPTES ET BILAN 2023, RAPPORT DES VÉRIFICATEUR.TRICES, DÉCHARGE AU COMITÉ

Le caissier, Vincent Günther présente les comptes de l'exercice 2023.

Compte des résultats Exercice 2023 (01.01.2023 - 31.12.2023)

charges	Année en cours	année précédente	produit	Année en cours	année précédente
dépense			cotisation de membre		
Coûts salariaux 1	37 673,60	28 000,00	Sympathisants	150,00	520,00
Comité Cantonal	297,60	394,85	Membres 6	28 200,00	26 810,00
Frais transports	81,70	489,25	Cotisations année précédente		250,00
Divers	864,06	2 591,55		28 350,00	27 580,00
Frais administratifs	2 121,10	3 526,85	don		
Grand Conseil	1 205,60	1 697,50	Don 7	11 656,00	2 010,00
Assemblée générale	1 297,90	639,70	Don Twint et QRCode	0,00	0,00
Erreurs de compte charges	116,00	0,00		11 656,00	2 010,00
Matériel	851,57	712,90	taxe de mandats		
Taxes bancaires	72,00	108,65	Conseil National 8	7 100,00	7 000,00
	44 581,13	38 161,25	Conseil d'Etat	5 000,00	8 333,00
contribution			Grand Conseil	66 000,00	66 000,00
Cot. Chablais	1 100,00	1 112,50	Tribunal cantonal	8 000,00	8 000,00
Cot. Martigny Région	1 025,00	1 495,00	Erreurs de compte	116,00	0,00
Cot. Sion	2 562,50	4 410,00	Constituante	10 000,00	10 000,00
Cot. Sierre	1 100,00	1 322,50	Photos élections	450,00	0,00
Cot. Haut Valais	725,00	950,00		96 666,00	99 333,00
Jeunes Verts	1 000,00	1 000,00	revenu général		
Verts Suisse	12 925,00	13 025,00	Repas de soutien 9	7 520,00	3 200,00
Fonds solidarité Verts Suisses	492,67	448,45	Recettes diverses	0,00	0,00
Diverses contributions 2	10 900,00	5 475,00	Intérêts	0,00	0,00
	31 830,17	29 238,45	Part. des sections aux E. Fédérales 10	21 790,00	0,00
relations publiques			Part. des sections aux E. Cantonales	0,00	0,00
Votations 3	10 340,10	0,00		29 310,00	3 200,00
Internet	1 868,25	2 753,95	total produit	165 982,00	132 123,00
Repas de soutien	3 594,95	1 947,17			
Divers - Stands signatures	2 847,20	0,00			
	18 650,50	4 701,12			
élection					
Conseil National 4	97 683,87	0,00			
Conseil des Etats 5	2 495,20	0,00			
Conseil d'Etat	0,00	0,00			
Grand Conseil	0,00	0,00			
Constituante	0,00	0,00			
Participation cantonale Elections communales	0,00	0,00			
	100 179,07	0,00			
total charges	195 240,87	72 100,82			
profit		60 022,18	perte		29 258,87

1. Compensation renchérissement salaire secrétaire (+2.8%) et augmentation de 30 à 40% d'activité annuelle
2. Diverses contributions : 8000.- participation campagne du "oui" à la Constituante + 2000.- participation "pour le vote des étrangers"
3. 10'000.- : participation campagne Pro Natura VS Référendum contre le décret solaire
4. 97'683.87 pour la campagne des élections nationales (liste Valais Romand, liste Haut-Valais et liste Jeunes Vert.e.x.s)
5. 2'495.20 pour la campagne de Céline Dessimoz au Conseil des États
6. 28'200.- rentrées de cotisations : (440 membres – 54 partenaires de couple – 90 jeunes = 296 cotisations.) 290 facturées, 36 nouveaux membres, 19 démissions, soit + 17 membres
7. Dons pour 11'656.- (5000.- par CC)
8. Les taxes de mandat d'élus
9. Repas de soutien, bénéfice de 3'925.-
10. Participation des sections régionales aux élections fédérales pour 21'790.-

Une question est posée par Nathalie Cretton, caissière de la section du Chablais au sujet du retour des émoluments des élu.e.s. Elle souhaite savoir si tou.es les élu.e.s les payent correctement. Elle a entendu dire que le travail ne se fait pas dans certaine section et affirme qu'il faut être intransigeant.e car c'est une question d'équité.

Philippe répond que le parti cantonal est responsable du retour des émoluments nationaux et qu'il appartient aux sections de s'en occuper au niveau communal et cantonal. En tant que caissier de la section de Sierre, il informe qu'ils sont au fait sur ce qui a été versé et il y a un suivi.

Vincent poursuit avec la présentation du bilan 2023 :

Bilan Exercice 2023 vom 31.12.2023

Actif	Année en cours	année précédente	Passif	Année en cours	année précédente
capital de roulement			capital étrangers		
Compte Raif. Fonctionnement	102 060,01	144 162,96	Créiteur	0,00	0,00
Compte Constituant	9 928,00	9 964,00	Passifs transitoires	5 389,02	6 169,10
Compte cot. membres	0,00	0,00		5 389,02	6 169,10
Compte sympathisants	0,00	0,00	capital propre		
Compte de dépôts	0,00	0,00	Capital propre	82 818,87	82 818,87
Débiteurs	0,00	0,00	Bénéfice reporté	65 138,99	5 366,81
Actifs transitoires				147 957,86	88 185,68
	111 988,01	154 126,96	Total des passifs	153 346,88	94 354,78
actif immobilisé					
Matériel	0,00	0,00			
Actifs transitoires débiteurs	12 100,00				
	12 100,00	0,00			
Total des actifs	124 088,01	154 126,96			
perte	29 258,87		profit		59 772,18

Jean-Paul Mabillard lit le rapport des vérificateur-trice-s : Fabienne Guinnard et lui-même relèvent de la bonne tenue de ceux-ci. Toutes les pièces justificatives ont été présentées. Il demande à l'assemblée d'approuver les comptes. Celle-ci s'exécute en acceptant les comptes à l'unanimité, et donne décharge au comité pour la gestion.

Philippe remercie Vincent pour son très gros travail de tenue des comptes et remercie l'assemblée pour sa confiance.

Vincent poursuit en présentant le budget 2023, validé par le comité cantonal :

Budget Exercice 2024 (01.01.2024 - 31.12.2024)

charges	budget	ancien	différence	produit	budget	ancien	différence
dépense				cotisation de membre			
Coûts salariaux 1	39 200,00	37 673,60	1 526,40	Sympathisants	200,00	150,00	50,00
Comité Cantonal	500,00	0,00	500,00	Membres	29 000,00	28 300,00	700,00
Frais transports	500,00	81,70	418,30	Cotisations année précédente	0,00	0,00	0,00
Divers	1 000,00	864,06	135,94		29 200,00	28 450,00	750,00
Frais administratifs	2 200,00	2 121,10	78,90	don			
Grand Conseil	6 000,00	174,60	5 825,40	Don	1 000,00	11 656,00	-10 656,00
Assemblée générale	1 300,00	1 297,90	2,10	Don Twint et QRCode	0,00	0,00	0,00
Erreurs de compte charges	0,00	116,00	-116,00		1 000,00	11 656,00	-10 656,00
Matériel	1 000,00	851,57	148,43	taxe de mandats			
Taxes bancaires	75,00	72,00	3,00	Conseil National	7 000,00	7 000,00	0,00
	51 775,00	43 252,53	8 522,47	Conseil d'Etat	5 000,00	5 000,00	0,00
contribution				Grand Conseil	66 000,00	66 000,00	0,00
Cot. Chablais	1 200,00	1 100,00	100,00	Tribunal cantonal	8 000,00	8 000,00	0,00
Cot. Martigny Région	1 100,00	1 025,00	75,00	Erreurs de compte	0,00	116,00	-116,00
Cot. Sion	2 800,00	2 562,50	237,50	Constituante	0,00	10 000,00	-10 000,00
Cot. Sierre	1 200,00	1 100,00	100,00	Photos élections	0,00	450,00	-450,00
Cot. Haut Valais	800,00	725,00	75,00		86 000,00	96 566,00	-10 566,00
Jeunes Verts	1 000,00	1 000,00	0,00	revenu général			
Verts Suisse	14 000,00	12 925,00	1 075,00	Repas de soutien	7 500,00	7 520,00	-20,00
Fonds solidarité Verts Suisses	500,00	492,67	7,33	Recettes diverses	0,00	0,00	0,00
Diverses contributions	5 000,00	10 900,00	-5 900,00	Intérêts	0,00	0,00	0,00
	27 600,00	31 830,17	-4 230,17	Part. des sections aux E. Fédérales	0,00	21 790,00	-21 790,00
relations publiques				Part. des sections aux E. Cantonales	0,00	0,00	0,00
Votations	5 000,00	10 340,10	-5 340,10		7 500,00	29 310,00	-21 810,00
Internet	2 000,00	1 868,25	131,75	Total Ertrag	123 700,00	165 982,00	-42 282,00
Repas de soutien	3 600,00	3 594,95	5,05				
Divers - Stands signatures	2 000,00	2 847,20	-847,20				
	12 600,00	18 650,50	-6 050,50				
élection							
Conseil National	0,00	93 873,45	-93 873,45				
Conseil des Etats	0,00	2 495,20	-2 495,20				
Conseil d'Etat 2	1 000,00	0,00	1 000,00				
Grand Conseil 2	2 000,00	0,00	2 000,00				
Constituante	0,00	0,00	0,00				
Participation cantonale Elections communales	4 000,00	0,00	4 000,00				
	7 000,00	96 368,65	-89 368,65				
Total Aufwand	98 975,00	190 101,85	-91 126,85				
Bénéfice / perte	24 725,00	-24 119,85		Bénéfice / perte	24 725,00	-24 119,85	

1. Coûts salariaux: renchérissement +2% + engagement annuel secrétariat à 40%
2. Précampagne élections Conseil d'Etat et Grand Conseil de 2025
3. Participation élections communales (flyers national commun)

5. PROGRAMME ANNUEL

Mathieu commence en communiquant des informations sur les élections communales :

- Le meeting entre le comité cantonal, les sections et les Jeunes Vert.e.x.s du 6 mars dernier à fait office de kick off pour les élections cantonales.
- Les sections s'organisent déjà depuis plusieurs mois et sont en pleine recherche de candidat.e.s. Vous souhaitez vous porter candidat.e.s, ou vous connaissez quelqu'un d'intéressé ? Contactez-nous : secretariat@verts-vs.ch
- Le lead des élections communales est aux sections, mais les moyens de communication seront coordonnés par le parti cantonal pour plus d'uniformité. Cette ligne de communication sera reprise pour les élections cantonales
- Il décrit plusieurs graphiques prévisionnels sur les élections communales. Il insiste particulièrement sur le fait que nous avons besoin de candidat.es et encourage tout le monde à se mettre sur les listes et nous informer s'ils connaissent quelqu'un de potentiellement intéressé.

Philippe annonce ensuite le save the date du repas de soutien qui aura lieu le soir du 23 août prochain au couvert des Véroilliez à Saint-Maurice.

Christophe prend la parole et informe sur l'initiative solaire. Depuis des années, le Parlement national freine le développement de l'énergie solaire et donc le tournant énergétique en Suisse. La Suisse dispose de suffisamment de surface sur son bâti pour couvrir l'ensemble de ses besoins en courant. Nous n'avons plus de temps à perdre ! La Suisse doit lancer dès maintenant une offensive solaire. C'est pourquoi les Vert.e.s suisses ont décidé de lancer l'initiative solaire.

Une feuille d'engagement de récolte de signature circule dans l'assemblée.

Pour finir, Philippe énumère les dates importantes de cette année :

- **25 avril** : assemblée générale des Vert.e.s Valais
- **1^{er} juin** : retraite du comité des Vert.e.s
- **9 juin** : votations au niveau national
- dès l'été : Préparation des élections cantonales
- dès juin : récolte de signatures pour l'initiative solaire
- **23 août** : soirée de soutien des Vert.e.s Valais
- **22 septembre** : votation sur l'initiative biodiversité
- **13 octobre / 10 novembre** : élections communales
- Novembre : rencontre élu.es communaux

6. NOMINATION DES VÉRIFICATEUR·TRICE·S

Philippe remercie Fabienne Guinnard qui souhaite se retirer. Il remercie également Jean-Paul Mabillard de se mettre à nouveau à disposition et à Nathalie Cretton de s'être proposée. L'assemblée approuve leur nomination à l'unanimité.

7. MODIFICATION DES STATUTS

Philippe Cina présente les changements de statuts souhaités pour l'art. 17. Cette modification proposée découle d'une initiative des Vert.e.s suisses souhaitant intégrer d'avantage les Jeunes Vert.e.x.s à notre parti. Depuis quelque temps, les Jeunes Vert.e.x.s sont automatiquement aussi membres des Vert.e.s. Pour rendre cette décision effective, nous devons réviser l'article 17 de nos statuts. De plus, nous profitons de la modification des statuts pour adapter le nom des Jeunes Vert.e.x.s.

L'assemblée accepte à l'unanimité le changement de statut.

8. DÉMISSIONS ET ÉLECTIONS

DÉMISSION

Philippe annonce la démission de Christiane Lavanchy, représentante de la section Chablais et remercie chaleureusement son énorme engagement pour les Vert.e.s Valais.

ÉLECTION

Philippe présente les membres du comité et leur fonction :

- Brigitte Wolf, Co-présidente, Déléguée au bureau des Vert.e.s Suisse
- Philippe Cina, Co-président, Représentant section Sierre
- Mathieu Clerc, Vice-président, Représentant section SHC
- Vincent Günther, Caissier
- Christophe Clivaz, Représentant du Conseil National
- Lucien Barras, Représentant du Grand Conseil
- Astrid Zimmerman, Représentante section Haut-Valais
- Corinne Rossel, Représentante section Martigny
- Matthieu Besse, Représentant des Jeunes Vert.e.x.s

Philippe précise que la section des Vert.e.s au Chablais sont actuellement en train de sélectionner un.e représentant.e.s pour la section du Chablais.

L'assemblée approuve la composition le comité à l'unanimité.

9. INFORMATIONS DU CONSEIL NATIONAL ET DU GRAND CONSEIL

INFORMATION DU GRAND CONSEIL

Céline Dessimoz salut l'assemblée. Elle commence par informer sur la Loi Climat qui a été acceptée par le Grand Conseil en automne : au-delà des objectifs de neutralité carbone visée en 2040 pour le canton et en 2035 pour l'administration, la loi climat détermine :

- les instruments de mise en œuvre de la politique climatique. Le plan climat mentionnera les axes stratégiques, les objectifs sectoriels et un programme d'actions revu annuellement avec des mesures socialement équitable et économiquement équilibrée et proportionnée, elles respectent les principes de la responsabilité, de la proportionnalité, de sobriété énergétique et matérielle, de justice sociale, de précaution et de sécurité.
- la répartition des compétences entre Conseil d'État et Grand Conseil
- l'outil financier qu'est la réserve climatique dotée initialement de 100 millions
- la création d'un conseil scientifique qui peut émettre des recommandations pour faire le lien entre l'actualité de la communauté scientifique et la pertinence des mesures envisagées

Dossiers médiatiques que les Vert.e.s ont portés :

- Au sujet des parcs solaires alpins, avec le peu de succès que l'on connaît au parlement mais le grand succès populaire.
- Au sujet de l'illégalité des travaux entrepris sur le glacier de Zermatt pour la coupe du monde.
- Au sujet de l'aéroport de Sion avec le résultat que l'on connaît aussi, le Grand Conseil de Sion est toujours très actif, ils ont demandé la création d'une task force pour réfléchir au devenir de cette aéroport. A ce sujet, Jean-Paul Mabillard précise que le Grand Conseil a rejeté cette proposition.

Autres interventions 2023 des Vert.e.s:

- Les député.es chablaisien.nes ont été particulièrement actif sur les PFAS.
- Emmanuel Revaz et Corinne Card ont déposé un postulat « Pour l'encouragement à la réforme du vignoble valaisan ».
- Nathalie Cretton a déposé un postulat pour obtenir un recensement des spas, piscines et jacuzzi pour une meilleure gestion de l'eau et de l'énergie.
- Maude Kessi Praz a déposé une motion qui a été acceptée lors de la dernière session pour demander un suivi adéquat des surfaces de compensations.
- La motion de Jean Daniel Melly demandant la création d'un poste d'infirmière cantonale se traduit concrètement dans une proposition de modification de loi sur la santé que le Grand Conseil va traiter lors de la session de mai.
- Mathilde Michellod et Céline Dessimoz ont déposé un postulat sur les perturbateurs endocriniens pour promouvoir un guide de sensibilisation et d'actions auprès de l'ensemble des institutions valaisannes d'accueil collectif de jour des enfants.
- Daria Moulin a été très active pour le funiculaire de Sierre.
- Amandine Rey a cosigné une intervention pour une communauté tarifaire des TP.
- Lucien Barras et Brigitte Wolf ont déposé une motion pour protéger les glaciers valaisans, avec l'objectif d'ajouter les glaciers dans la liste des zones à protéger.

La troisième correction du Rhône (R3)

Dans le cadre du projet R3, les Vert.e.s ont demandé au Conseil d'État le rapport qui sortira bientôt.

INFORMATION DU CONSEIL NATIONAL

Christophe Clivaz salut l'assemblée. Il donne des nouvelles du Conseil National :

- Le groupe des Vert.e.s a diminué de taille : au Conseil National de 28 à 23 et au Conseil des États de 5 à 3. Ce changement de rapport de force se sent : il est plus compliqué de trouver une majorité pour la nature et le climat.
- Au niveau des décisions prises récemment, Christophe apporte une bonne nouvelle : l'adoption en mars dernier de la révision de la loi sur la protection de l'environnement qui introduit le concept d'économie circulaire (en conséquence de l'initiative économie verte).
- Il mentionne ensuite un autre développement moins réjouissant : l'assouplissement de la Lex Weber. En mars, le parlement a permis la démolition des anciens bâtiments et de reconstruire ailleurs sur la parcelle, avec possibilité de faire plusieurs logements. Avant, ce n'était pas possible.
- Il s'est également beaucoup engagé pour l'interdiction des cigarettes jetable à usage unique.
- Il suit toujours le dossier des parcs solaires alpins. Il informe l'intérêt de ces parcs sont de moins en moins important.
- Il a déposé un postulat pour mieux combatte l'inceste en Suisse et continuera à s'engager.
- Le loup est également un sujet important. Il y a notamment eu l'idée d'avoir des zone zéro loup, ce qui est farfelu car irréaliste.

10. INFORMATION SUR LA VOTATION DU 9 JUIN (LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ)

Christophe continue et informe l'assemblée sur la loi pour l'électricité sur laquelle nous votons le 9 juin et pour laquelle les Vert.e.s suisses et le comité des Vert.e.s Valais ont décidé de dire oui. Il met tout d'abord en avant que cette loi ne concerne pas le Solar Express.

« Acte modificateur unique » ?

- Un « acte modificateur unique » apporte des modifications à plusieurs lois en même temps
- Celui dont il s'agit ici veut surtout modifier les lois sur l'énergie et sur l'approvisionnement en électricité et dans une moindre mesure les lois sur l'aménagement du territoire et sur la forêt
- Son nom officiel est « loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables », ci-après, **loi sur l'électricité**
- Cette loi est la prochaine étape de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050

Objectifs

- **Protection du climat** : décarbonation de notre système d’approvisionnement en énergie
- **Sécurité de l’approvisionnement énergétique** (moins de dépendance aux énergies fossiles / à l’étranger)
- **Objectifs de production renouvelable** (sans énergie hydraulique) : au moins 35 TWh d’ici 2035 ; au moins 45 TWh d’ici 2050 (production 2023 = 6 TWh) (*pour comparer : production nette 2023 = 66,7 TWh ; consommation finale 2023 = 56,1 TWh*)
- **Objectifs de réduction de consommation** : diminution de la consommation énergétique moyenne par personne et par année, par rapport au niveau de l’an 2000, de 43 % d’ici à 2035 et de 53 % d’ici à 2050

Mesures importantes

- **Prime de marché flottante** : incite à installer du PV sur toute la surface du toit
- Objectifs annuels **d’efficacité énergétique** imposés aux fournisseurs d’électricité
- Augmentation de la **sécurité de l’approvisionnement en hiver** : 16 projets hydrauliques (réserve d’énergie) + amélioration efficacité énergétique (réduction de 2 TWh de consommation d’ici 2035)
- Définition dans le plan directeur cantonal de **zones appropriées** pour les installations solaires et éoliennes d’importance nationale

Mesures évitées grâce aux Vert.e.s au Parlement

- Possibilité de construire des installations d’énergie renouvelable dans des biotopes d’importance nationale et dans les réserves d’oiseaux d’eau et de migrateurs
- Abandon des prescriptions concernant les débits résiduels

Position des Vert.e.s

- Étape importante et nécessaire pour la protection climatique et le tournant énergétique
- Permet toujours une pesée des intérêts entre production d’énergie renouvelable et protection de la nature et du paysage

11. PROPOSITIONS ET DIVERS

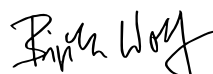
Jérémy Savioz prend la parole. Il souhaite remercier le comité de son travail toute l’année et le remercie pour son engagement. Concernant le retour des émoluments, dans d’autres partis le secrétariat calcule le pourcentage des émoluments pour les élu.e.s et envoie ensuite des factures. Il pense qu’avoir un système centralité de facturation serait bien. Il réitère l’appelle pour s’engager dans la campagne pour les élections communales et témoigne du plaisir qu’il a à exercer sa fonction.

Au sujet de la centralisation de la facturation du retour des émoluments, Nathalie se questionne sur sa faisabilité et Philippe répond qu’il est possible de le faire au niveau cantonal, mais compliqué à réaliser au niveau communal.

Philippe remercie chaleureusement tout le monde, et conclut l’assemblée générale.

Lucien Barras présente Marie du Pontavice, cheffe de projet Former pour transformer, qui vient nous parler de l’intégration de la durabilité dans les enseignements de la HES-SO.

L’assemblée se termine à 21 heures.


La co-présidente,
Brigitte Wolf


Le co-président,
Philippe Cina


Pour le PV,
Anouchka Bagnoud

ANNEXE 1 : PRISE DE PAROLE DE SABINE FOURNIER, AU SUJET DU PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION (VOTATION DU 3 MARS 2024)

Séance constitutive en décembre 2018, séance de dissolution de l'assemblée constituante qui n'a pas encore eu lieu suite au recours déposé.

Durant 5 ans, moins la pause due Covid, le groupe des Verts et Citoyens composé de 10 personnes a œuvré pour défendre les idées et valeurs des Vert-e-s, que ce soit dans une des 10 commissions thématiques ou lors des séances en plénum.

Résultat de ce travail de plusieurs années, les articles/thématiques suivantes ont été introduites dans le projet de nouvelle Constitution :

- Préservation des ressources naturelles (art. 6)
- Droit à un environnement sain (art. 21)
- Droit de vote et d'éligibilité des personnes de nationalité étrangère au niveau communal (art. 43)
- Réforme des institutions avec par exemple un Conseil d'Etat qui passe de 5 à 7 membres (art. 78)
- Dépolitisation de la justice (art. 98)
- Découpage du canton en 6 régions (art. 101)
- Articles dans le chapitre des tâches de l'Etat sur le développement durable, la famille, la santé, la lutte contre les discriminations, la représentation équilibrée entre femme et homme, le respect des limites planétaires, l'objectif de la neutralité carbone, le tourisme, la culture, etc.

Ce qui représente une sacrée évolution par rapport au texte de 1907 !

Le projet proposé en votation était un texte issu de nombreux compromis de part et d'autre de l'échiquier politique. Personne n'était en accord avec tous les articles qui le composait.

Durant la campagne, les arguments comme le trop grand nombre d'articles et les coûts de mise en œuvre du texte ont été mis en avant.

Or le projet comptait 178 articles (sans compter les dispositions transitoires), ce qui est tout à fait comparable aux autres Constitutions récentes (180 Vaud, 153 Fribourg, 237 Genève, etc.).

Quant aux coûts, il est impossible de chiffrer précisément l'impact financier d'une nouvelle Constitution. En effet, celle-ci détermine les grands principes de fonctionnement du Canton et ça aurait dû être la tâche du Grand Conseil de rédiger les lois d'application et de déterminer le budget nécessaire à la mise en œuvre de la Constitution.

Même si la nouvelle charte fondamentale engendrait des coûts supplémentaires (p. ex. avec le passage de 5 à 7 conseillers d'Etat), ces derniers n'auraient pas eu d'impacts négatifs sur les finances cantonales et en plus une dynamique positive et un fonctionnement plus efficient de l'action publique auraient été constatés, comme cela a été le cas dans les cantons ayant récemment révisé leur Constitution.

Une nouvelle Constitution est un investissement pour un canton pour le futur !

Avec un refus du nouveau texte à 68% lors de la votation, l'échec est clair. Si le bulletin de vote avait été formulé autrement, peut-être que le résultat aurait été plus serré. C'est pour avoir la réponse à cette question qu'un recours a été déposé quelques jours après la votation du 3 mars.

Nous en restons donc à la Constitution de 1907, même si celle-ci a déjà et sera encore adaptée, sans toutefois avoir la vision d'ensemble qu'apportait le travail fait par l'assemblée constituante.

Mais il ne faut pas s'arrêter à cet échec. Il y a d'autres combats, d'autres campagnes à mener. Il y a la loi cantonale sur le climat à soutenir. La votation devrait avoir lieu en automne. Cette loi, qui prévoit la neutralité carbone d'ici à 2040 et la création d'un fonds doté de 100 millions de francs, est importante tant pour le canton et que pour les communes.

Elle prévoit par exemple diverses subventions pour la biodiversité pour les privés, pour des coachs climat ou encore pour des appels à projet pour les communes.

Le travail et l'engagement continuent !